



ANTICOAGULATION ORALE

QU'EST CE QU'UN ANTICOAGULANT ?

C'est un médicament qui empêche de faire des caillots dans les vaisseaux. Il est prescrit si vous avez fait une thrombose (caillot de sang dans une veine ou une artère) ou pour empêcher d'en faire, essentiellement diminuer les risques ou empêcher de faire un AVC (accident vasculaire cérébral), une embolie pulmonaire ou une thrombose veineuse superficielle ou profonde.

LES DIFFÉRENTS ANTICOAGULANTS ORAUX

(Hors Sintrom®)

- Apixaban = Eliquis
- Dabigatran = Pradaxa
- Edoxaban = Lixiana
- Rivaroxaban = Xarelto

Votre anticoagulant

Votre dose

Votre diagnostic

LES CONSIGNES À RESPECTER

La dose et l'horaire doivent être respectés. Ils se prennent 1x/jour ou 2x par jour toujours à la même heure.

Le principe est de respecter alors un intervalle de 12h ou 24h entre chaque prise.

- Equilis 2x/jour avec ou sans repas
- Pradaxa 2x/jour avec ou sans repas
- Lixiana 1x/jour avec ou sans repas
- Xarelto 2x/jour ou 1x/jour selon le motif, à la fin du repas avec un verre d'eau si dose > 15 mg.

Si vous oubliez une prise, prenez votre médicament immédiatement.

Le suivant sera pris pour respecter l'intervalle de 12h ou de 24h entre chaque prise.

Ne prenez jamais 2 médicaments en même temps pour compenser un oubli.

N'arrêtez jamais de vous-même ce médicament, parlez-en à votre médecin traitant.

QUELS SONT LES RISQUES DU TRAITEMENT ? QUE FAIRE POUR LIMITER LES RISQUES ?

Le risque principal est le saignement.

Il faut donc être très prudent dans toutes les circonstances où l'on peut se blesser, que ce soit au travail ou dans les loisirs. (Couteaux, objets tranchants, risques de chute)

Toujours mettre un casque en vélo, éviter les sports de combats, tout ce qui va ou risque de provoquer des impacts violents.

Eviter de boire trop d'alcool qui peut favoriser les chutes et saignements graves.

Evitez tous les médicaments (hors prescription de votre médecin) qui peuvent favoriser les saignements, comme les anti-inflammatoires.

En cas de douleur ou de fièvre, prenez du paracétamol.

QUE FAIRE SI ...

- Si chute : consultez votre médecin traitant ou le service des Urgences
- Si choc violent à la tête : présentez-vous au service des Urgences
- Si crachats de sang, vomissements de sang, sang dans les selles ou selles noires comme du charbon, contactez votre médecin ou les Urgences
- Si urines rouges, saignement important de nez, prenez contact avec votre médecin traitant ou présentez vous en salle d'urgence
- Si malaise, perte de connaissance : présentez-vous en salle d'urgence ou appelez une ambulance, (112) selon votre état.

TOUJOURS AVOIR SUR SOI UNE CARTE QUI INDIQUE

Nom du médicament
.....
Dose
.... x/jour
Heure de prise
.....h.....
Motif du traitement
.....
Personne de contact
.....

Dans ce cas, si vous avez un accident et que vous êtes incapable de parler, les services de secours pourront prendre des mesures adéquates.

Si vous devez subir une intervention chirurgicale, ou bien un examen (opération, dentiste, endoscopie, etc, ...) TOUJOURS prévenir le médecin qui vous donnera alors des consignes à respecter.

CONTACT

SERVICE DES URGENCES

010 437 356

Suite à votre passage en salle d'Urgences, prenez contact avec votre médecin traitant.

Il pourra répondre à vos questions.



CLINIQUE SAINT-PIERRE

Avenue Reine Fabiola, 9

1340 OTTIGNIES

010 437 211

www.CSPO.be

Membre du réseau
Lid van het netwerk

Huni